**Ville de Brignoles (83 170)**
**Direction de la Commande Publique**

***Marché à Procédure Adaptée (M.A.P.A.)***

# AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

**Identification de l'organisme qui passe le marché** : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

**Objet du marché** : MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE PORTANT SUR L'ELABORATION D'UN REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE.

**Mode de passation** : Accord cadre à bons de commande passé en procédure adaptée et selon les articles L.2123-1, R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.

**Caractéristiques du marché**: La commune de Brignoles souhaite confier à un prestataire de service, la mission d'assistance générale à maîtrise d'ouvrage dans la révision du Règlement Local de Publicité (R.L.P.) sur l'ensemble du territoire communal.

Cette mission se déroulera en parallèle de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). L'objectif étant de faire coïncider les deux enquêtes publiques.

La multiplication des enseignes sur le territoire conduit à une dégradation de la qualité paysagère et rend difficile la perception de ces dispositifs et la lecture des messages.

L'élaboration du R.L.P. permettra de traiter les entrées de ville mais également la présence de publicités le long des axes structurants.

Il devra répondre aux objectifs suivants :

- Protéger et améliorer la qualité du cadre de vie
- Etre conforme à la nouvelle réglementation issue du grenelle 2.

Le bureau d'études aura une mission d'assistance et de conseil.

Les missions à accomplir se décomposeront en quatre phases comme détaillées ci-après :

- Phase 1 : DIAGNOSTIC – ENJEUX
- Phase 2 : DEFINITION DU REGLEMENT ET DES Z.P.R. (Zones de Publicité Restreinte)
- Phase 3 : ELABORATION DU R.L.P.
- Phase 4 : FINALISATION DU DOSSIER – APPROBATION
- Le marché est passé pour une durée totale prévisionnelle de 18 mois

Le marché commence à compter de sa notification.

**Code NUTS :** FRL05

**Classification CPV** : 71241000 (études de faisabilité, service de conseil, analyse).

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants - Valeur technique de la proposition: 60 % - Prix de la prestation : 30 % - Délai d'exécution : 10%. (Voir détails dans le règlement de la consultation)

**Nombre total d'offres électroniques reçues** : **5**

**Titulaire** : Le marché a été attribué à la société GO PUB CONSEIL située à VANNES (56000).

**Date d'attribution** : 01/10/2020

**Montant du marché** : 24 165.00 € HT soit 28 998.00 € T.T.C.

**Date de notification :** 12/10/2020

**Numéro de marché** : 33 / 2020

**Instance chargée des procédures de recours** :

Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Introduction des recours éventuels** :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

**Date d'envoi à la publication** : le 16/11/2020